

## **Compte rendu de la réunion de la commission régionale de formation de la ligue guadeloupéenne de voile du 10 novembre 2009 qui a eu lieu de 18H à 20H à la base nautique de Saint Anne**

Étaient présents: Victor JEAN NOËL, Jérôme CHEDEVILLE, Philippe LEMAITRE, Jean Max POULAIN, Vincent PALIN, Xavier OBELLIANNE, Alexandre DROZDOFF, Jimmy DREUX, Thierry MARTIAS, Jean François BERNARD  
Bonjour et bienvenue à tous du président qui demande à Alexandre de bien vouloir être le secrétaire de séance.

Regret que Base Terre ne soit pas représenté

Tous les clubs on été informés mais il peut y avoir des oublis.

### **Ordre du jour:**

1. Compte rendu du stage ENV sur la mise en place des formations : étaient présents Victor JEAN NOËL et Jérôme CHEDEVILLE
2. Mise à jour des membres
3. Création du site Internet
4. Programmation des actions 2010
5. Examen des dossiers en cours
6. Situation financière

Compte tenu de discussions passionnées, l'ensemble des points n'a pas été traité.

### **Compte rendu de Victor Jean Noël**

Formation de coordinateur de CQP AMV sous la direction de Jean Michel HERVIEUX

Avant de commencer Victor nous fait part de quelques réflexions personnelles que lui a suscité ce stage. Il s'agissait tout à la fois d'un Stage technique et technocratique. Il nous explique que l'AMV s'appuie sur une autre manière d'enseigner. Ce stage a réveillé un certain nombre de compétences oubliées avec le temps. Beaucoup de documents pour se former ont été distribués notamment sous forme numérique.

Objet du stage monter une formation de CQP D'AMV

AMV (assistant moniteur de voile) remplace le monitorat fédéral

Une vraie fonction même si limitée en heures d'enseignement, saisonnier, 500 heures et Sous le contrôle d'un niveau 4 : BE ou BP.

Il faut différencier l'AMV organisé par la FFVoile qui est une qualification bénévole et le CQP D'AMV qui est une qualification professionnelle.

Particularité de l'AMV, il se fait en alternance en centre de formation et sur le terrain avec les tuteurs.

Formation possible sur n'importe quelle structure Base ou centre fédéral pour l'AMV (sous réserve d'habilitation centre de formation et formateurs + respect cahier des charges formation).

En revanche pour valider un CQP D'AMV, il faut organiser un jury paritaire qui va suivre l'ensemble des UC et valider les différentes phases de formation. Ce qui suppose une certaine lourdeur administrative.

Pour tous les clubs, l'importance actuelle est de former les nouveaux tuteurs et formateurs

### **Question réponse**

**Q :** Qui peut actuellement enseigner contre rémunération hors cadre d'état ?

**R :** Peuvent toujours enseigner contre rémunération les détenteurs du diplôme fédéral obtenu avant août 2007 dans la limite des vacances scolaires + 200H annuelles.

**Q :** Comment un AMV peut-il être transformé en CQP D'AMV ?

**R :** Il doit s'inscrire à une formation de CQP. Le jury sera maître de décider à la vue de son carnet d'évaluation et de son expérience, s'il peut alléger le candidat de tout ou partie de la formation.

**Q** : de Jean Max : pour former il faut des formateurs, Si non : pas de formation ! Que faut-il pour valider les formateurs et les formations ?

**R** : Formateur : diplômés d'état qui a suivi une formation de formateur fédéral voir (règlement fédéral)

## **Débat :**

Tout le monde s'accorde pour dire que l'on manque d'outils et de formation pour devenir formateur Il faut un minimum de formations locales identifiées et préparer sur certains critères pédagogiques. Il faut faire monter progressivement la formation des cadres pour pallier l'utilisation des outils. Il faut prendre le train en marche.

Jean max POULAIN exprime qu'il est très important de prévoir l'organisation des formations de formateurs comme celles des nouveaux moniteurs longtemps à l'avance pour pouvoir s'inscrire dans le cadre de la formation professionnelle.

Pour pouvoir faire la formation continue, il faut mettre en place la programmation de la formation. La mise en place de formation doit être prévue an-1 pour financer les formations.

Il est donc nécessaire de rapidement Identifier les besoins

Quels sont les besoins réels en formation ?

Quels sont les besoins réels en tuteurs et en formateurs ?

Le Livret de certification qui valide le niveau technique minimal d'entrée en formation est-il utilisé par les clubs, les moniteurs ?

Est-ce que les nouveaux standards fonctionnent dans les clubs ?

Afin de palier au manque de formateurs locaux et de relancer la dynamique, il est proposé d'organiser la formation des formateurs en Guadeloupe selon 2 axes :

Organiser une Formation complète qui comme nous l'avons déjà exprimé sera lourde, devra être prévue longtemps à l'avance, afin de permettre la formation de nouveaux formateurs.

Organiser une formation continue au niveau local par exemple 2 heures tous les mois. Cette formation sera à destination des anciens formateurs afin de s'approprier les nouveaux contenus de formation et de valider leurs compétences.

Les dates devront être mises au calendrier pour la prochaine CRF; l'objectif est que la ligue dispose de nouveaux formateurs en juin pour ouvrir une première session d'AMV.

Pour la formation continue, le principe retenu est que les formateurs s'auto forment sur les nouveaux contenus. Philippe se propose d'aider à la formulation écrite. Il faut préparer des thèmes pour chaque séance de formation. Chaque thématique devra être prise en charge par des personnes différentes qui encadreront des séances de travail par animation. Il convient de recueillir les contenus d'AMV et de prévoir un calendrier de formation.

Un certain nombre de moniteurs ont déjà fait des demandes d'habilitation de formateur et plusieurs clubs ont déjà fait la demande d'habilitation de centres de formation. Alexandre Prend en charge la relance par mail pour que chacun puisse être informé (NB mail envoyé au club le 12 nov. vers 13H) date limite de dépôt le 22 nov. auprès de Victor.

Il sera organisé par le président de la CRF une sous commission chargée d'étudier les demandes afin qu'elles puissent être validées à la prochaine CRF (organisée le 26 nov. à 18H à Sainte Anne, sont conviés Victor Jean Noël, Jérôme Chedeville, Philippe Lemaitre, Alexandre Drozdoff).

Il sera créé une liste de diffusion [crf@lgvoile.com](mailto:crf@lgvoile.com) réservée aux membres inscrits et gérée par Jérôme. En seront membres les personnes présentes à cette réunion et ou en faisant la demande.

La date de la prochaine réunion est fixée au mardi 1<sup>er</sup> décembre à 18h à Sainte Anne.